

CONSEIL MUNICIPAL

=====

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire

Mardi 4 juin 2024

à 19h30

à la salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Projet de rénovation et du plan de financement pour les travaux de la salle Polyvalente : demandes de subventions auprès de la Région, du Conseil Départemental, de la DETR, de GBA
- Taxe d'affouage
- Subventions aux associations
- Convention Musée de Brou Vierge des Conches
- Devis et convention ONF vente de bois 2024
- Attribution de compensation CA3B
- Compétence éclairage public SIEA
- Modification plan de circulation route du Carron
- Délégations du maire
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

Ramasse, le 30 mai 2024,
Pour le maire empêché,
Le 2nd adjoint, Jean-Pierre BORGET

Département de l'AIN
Arrondissement de Bourg en Bresse
Canton de SAINT ETIENNE DU BOIS
Commune de **RAMASSE**